

Le service Promotion de la Santé Publique



Le service Promotion de la Santé Publique du CCAS est dédié à la prévention en matière de santé, ouvert au public sans distinction d'âge, de provenance ou de statut. C'est un service public communal non payant, situé à la Maison des Solidarités près du centre-ville. Le service

organise des actions de prévention en santé en direction du public (Sexo Forum, Fraîche Bonne Mine, Renforcement du parcours éducatif de santé, Le Bus Cœur des Femmes...) et relaie au niveau local les campagnes nationales de dépistage (cancer, diabète...) et de sensibilisation (santé mentale, alimentation, ...). Des supports d'information (livres, livrets, flyers, affiches...) sont également mis à disposition du public, des associations et des professionnels santé.

Offre de soin :

- Maison de santé Pouchelon
- Centre de santé Oxance
- Recherche médecin traitant (lien avec la CPTS et la MAS de la CPAM)
- Maison des internes

Le Contrat Local de Santé (CLS) :

Le CLS est un outil au service d'une politique de santé sur le territoire.

Il vise à assurer la promotion de la santé des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. En s'appuyant sur un Diagnostic Local de Santé, il identifie les territoires et publics vulnérables et améliore les contextes environnementaux et sociaux qui ont un impact sur la santé de la population. En coordonnant l'action des différents intervenants locaux, il développe l'efficacité des actions définies dans le

cadre du Projet Régional de Santé 2018-2028 de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et les objectifs locaux de santé portés par la Ville et ses partenaires.

Le contrat local de santé s'articule avec :

- Le Plan Régional de Santé
- Le Schéma Régional de Santé
- Le Plan Régional Santé Environnement
- La politique de la Ville
- Tout autre dispositif ou partenaire en lien avec la santé...

Il fait le lien avec les projets portés par la collectivité dans une dynamique de mutualisation des moyens et de consolidation des partenariats locaux de façon durable, tout en veillant à agir sur les déterminants de santé.



ROMANS
SUR
ISÈRE

CCAS
Centre Communal
d'Action Sociale



Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Un CLSM est une démarche de concertation locale qui réunit élus, professionnels, citoyens, personnes concernées par des troubles psychiques, aidants et associations pour co-construire une stratégie territoriale de santé mentale.

Sans être une structure de soins ni une entité juridique, le CLSM est un espace d'échanges, de coordination et d'actions au service du bien-être psychique des populations, en particulier les plus vulnérables.

Le CLSM de la Ville de Romans est porté par le Centre Communal d'Action Sociale, les élus et la psychiatrie publique auxquels sont associés les usagers et les professionnels du champ social et médico-social. Une coordinatrice assure

sa mise en œuvre ainsi que celle du Contrat Local de Santé. Les acteurs du CLSM participent également aux travaux d'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) et concourent à sa mise en œuvre au niveau départemental.

Les 5 objectifs spécifiques des CLSM :

- Lutter contre la stigmatisation liée à la santé mentale (à travers notamment les Semaines d'Information sur la Santé Mentale)
- Agir sur les déterminants de la santé mentale
- Prévenir les troubles psychiques
- Favoriser l'inclusion et le respect des droits des personnes concernées par un trouble psychique
- Favoriser des parcours de soins accessibles et adaptés.

Contact : ccas-promotion-sante@ville-romans26.fr
Maison des Solidarités, 8 bvd Rémy Roure,
 Romans-Sur-Isère



ROMANS
 SUR
 ISÈRE

CCAS
 Centre Communal
 d'Action Sociale